



REPUBLIQUE DU BENIN
MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
DIRECTION GENERALE DES DOUANES
SÉANCE D'INFORMATION ET D'ÉCHANGES AVEC LE
SECTEUR PRIVÉ DANS LE CADRE DU BUSINESS READY



COMMERCE TRANSFRONTALIER

PROCÉDURES DE DÉDOUANEMENT ET
RÉFORMES ENGAGÉES AU PROFIT DU
SECTEUR PRIVÉ



WORLD CUSTOMS ORGANIZATION
ORGANISATION MONDIALE DES DOUANES

PLAN D'INTERVENTION

Les douanes béninoises en bref.

Le contrôle douanier et les procédures de dédouanement des marchandises

Le Programme National d'OEA béninois.

Les Critères d'éligibilité et Procédure d'octroi de l'Agrément

Avantages octroyés aux OEA et ARM

Le Customs Webb: Dernières technologies au service des douanes béninoises



AVENUE DE LA MARINA

© Stéphane BRABANT / AFRIKAFON

1) BREF APERÇU DES DOUANES BÉNINOISES



Organisation structurelle

DIRECTRICE GÉNÉRALE
Adidjatou HASSAN

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT
Yvan KAREGIRE

STRUCTURES RATTACHÉES AU DGD

DIRECTIONS TECHNIQUES

DIRECTIONS RÉGIONALES

Bureau Particulier

Inspection Générale des services

Direction des Systèmes d'information

Direction des Opérations douanières

Direction Régionale Atacora-Donga

Direction Régionale Atlantique-Littoral

Bureau des Statistiques, de la comptabilité et de la centralisation du Recouvrement des Recettes douanières

Direction des Ressources Humaines

Direction des Affaires Financières et de la Logistique

Direction Régionale Borgou-Alibori

Direction Régionale Mono-Couffo

Direction du Renseignement douanier, des Enquêtes et de la lutte contre la Fraude

Direction de la Législation et de la Coopération

Direction Régionale Ouémé-Plateau

Direction Régionale Zou-Collines

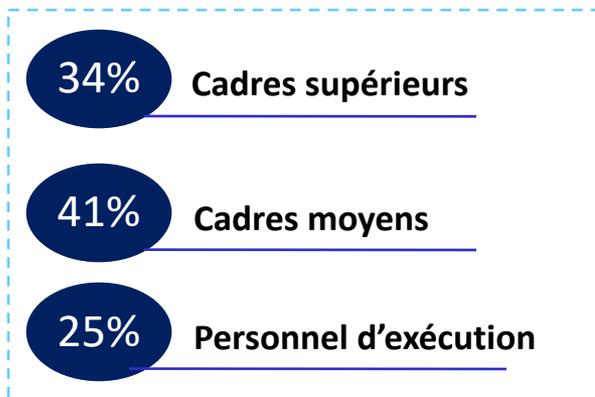
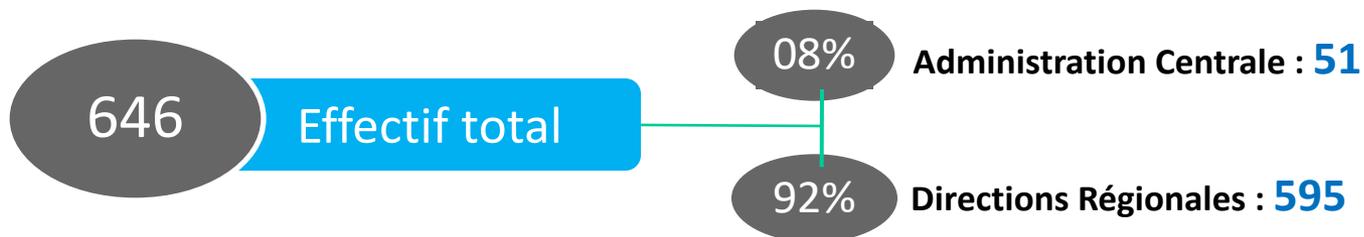
École Nationale des Douanes

Une présence douanière diversifiée sur toute l'étendue du territoire national

- 1 Port Autonome;
- 1 Aéroport international ;
- 1 Zone Economique Spéciale ;
- 50 Unités Douanières terrestres;
- 126 Commissionnaires Agréés en Douane actifs ;
- 71 Magasins Et Aires de Dédouanement, d'Exportation et d'Entrepôts ;
- 185 Entrepôts sous douane (Fictifs, Industriels, ZFI).



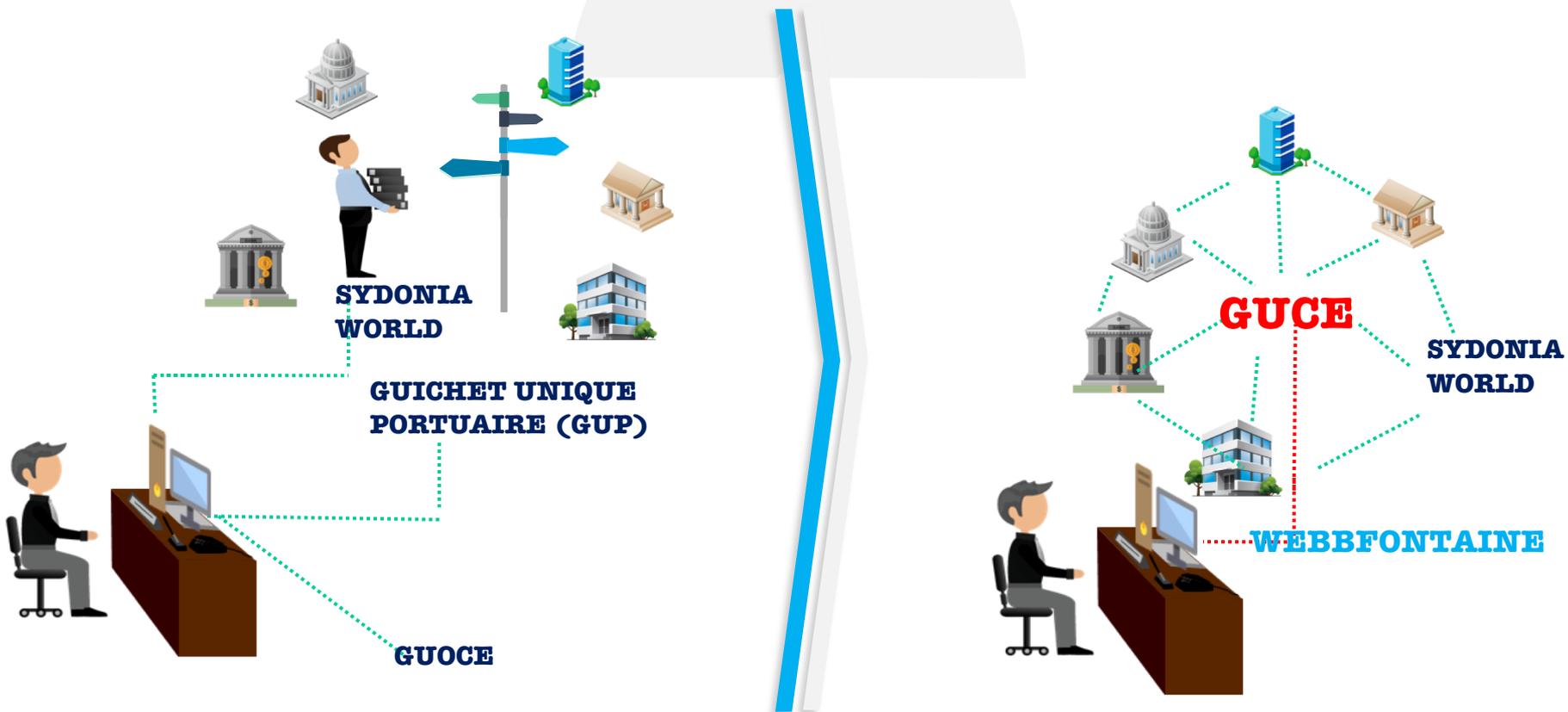
Effectifs



Age moyen	
AC	DR
46 ans	38 ans

La transformation digitale

Janvier 2018



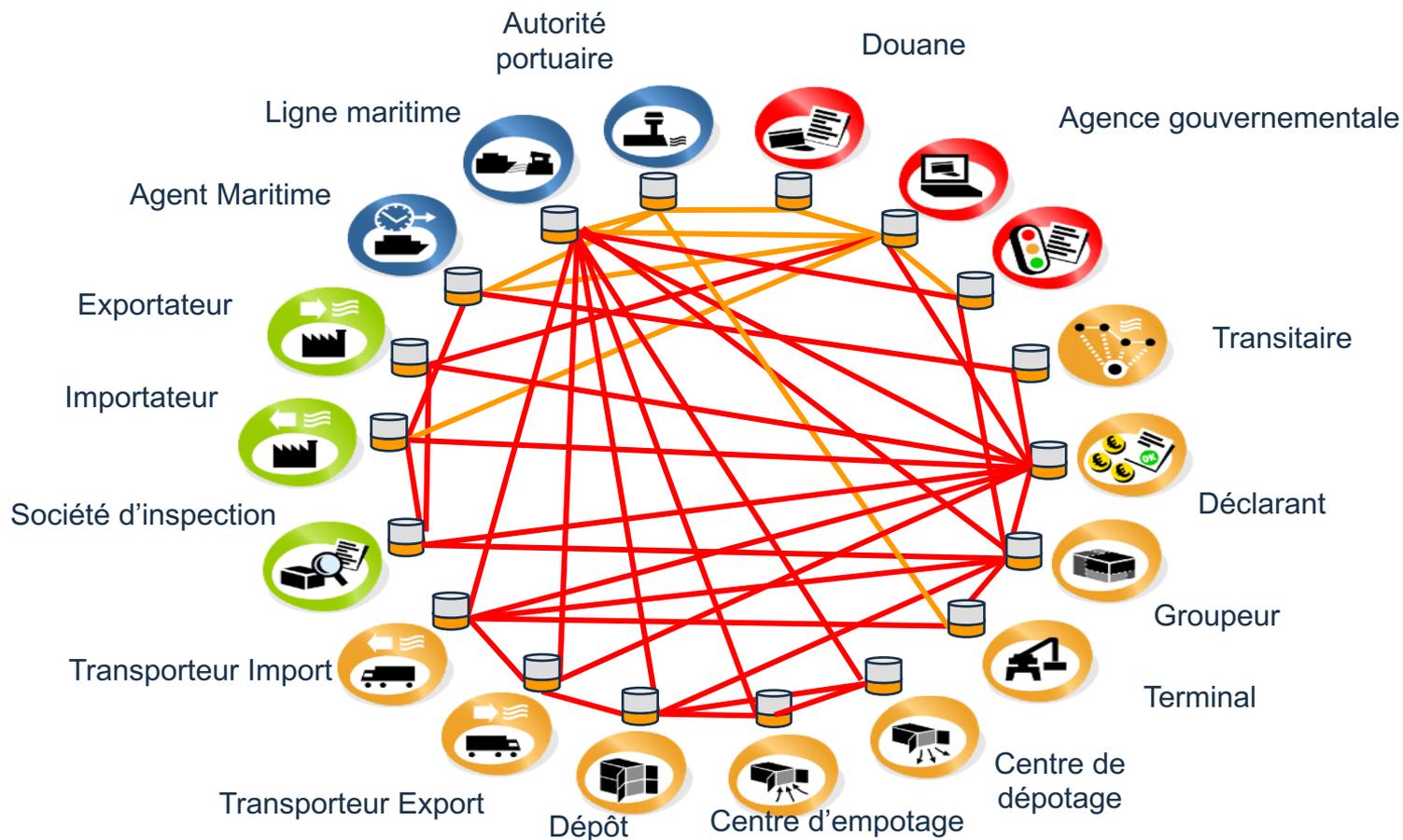
2) LE CONTRÔLE DOUANIER ET LES PROCÉDURES DE DÉDOUANEMENT DES MARCHANDISES



2) LE CONTRÔLE DOUANIER ET LES PROCÉDURES DE DÉDOUANEMENT DES MARCHANDISES

MISE EN PLACE D'UN GUICHET UNIQUE DE COMMERCE EXTÉRIEUR

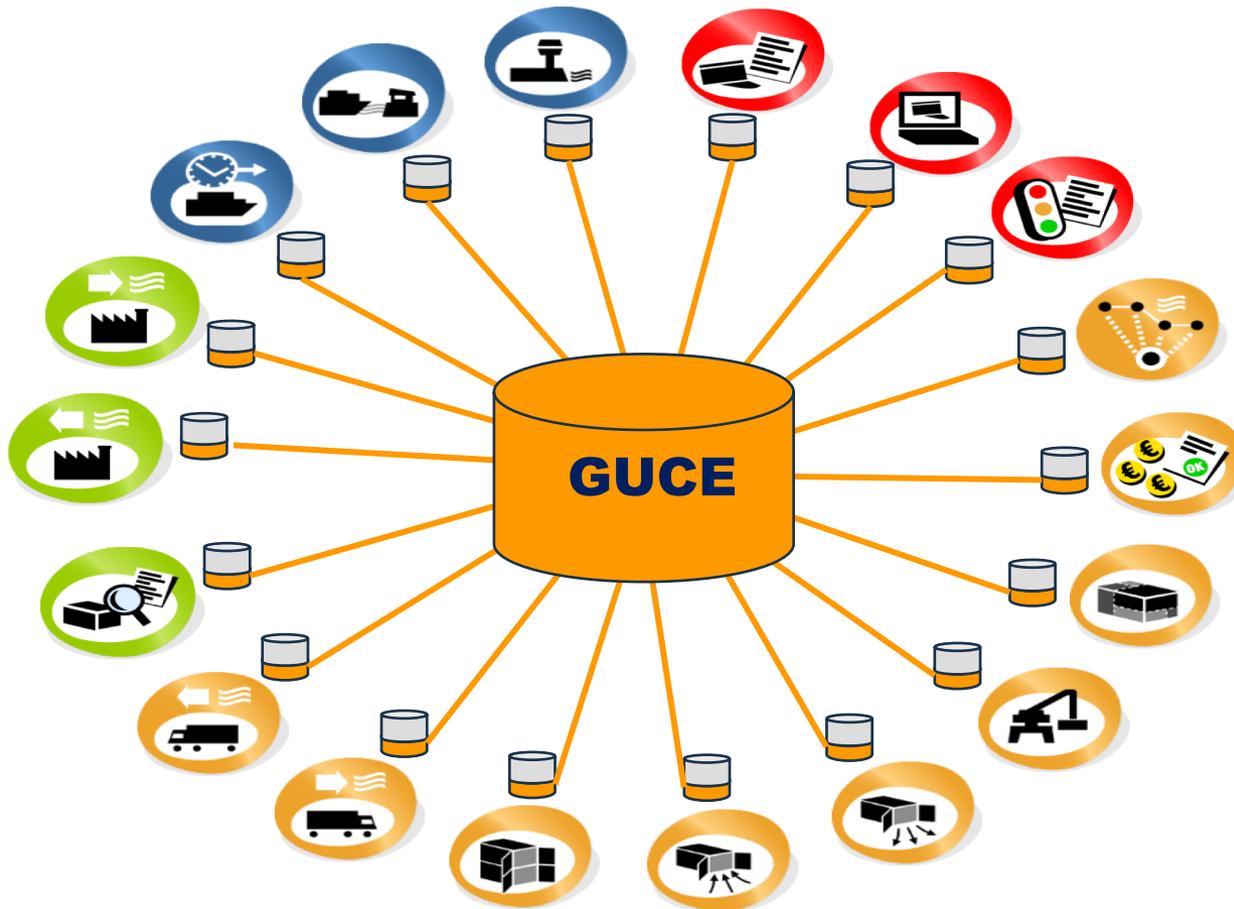
ENVIRONNEMENT AVANT GUCE



2) LE CONTRÔLE DOUANIER ET LES PROCÉDURES DE DÉDOUANEMENT DES MARCHANDISES

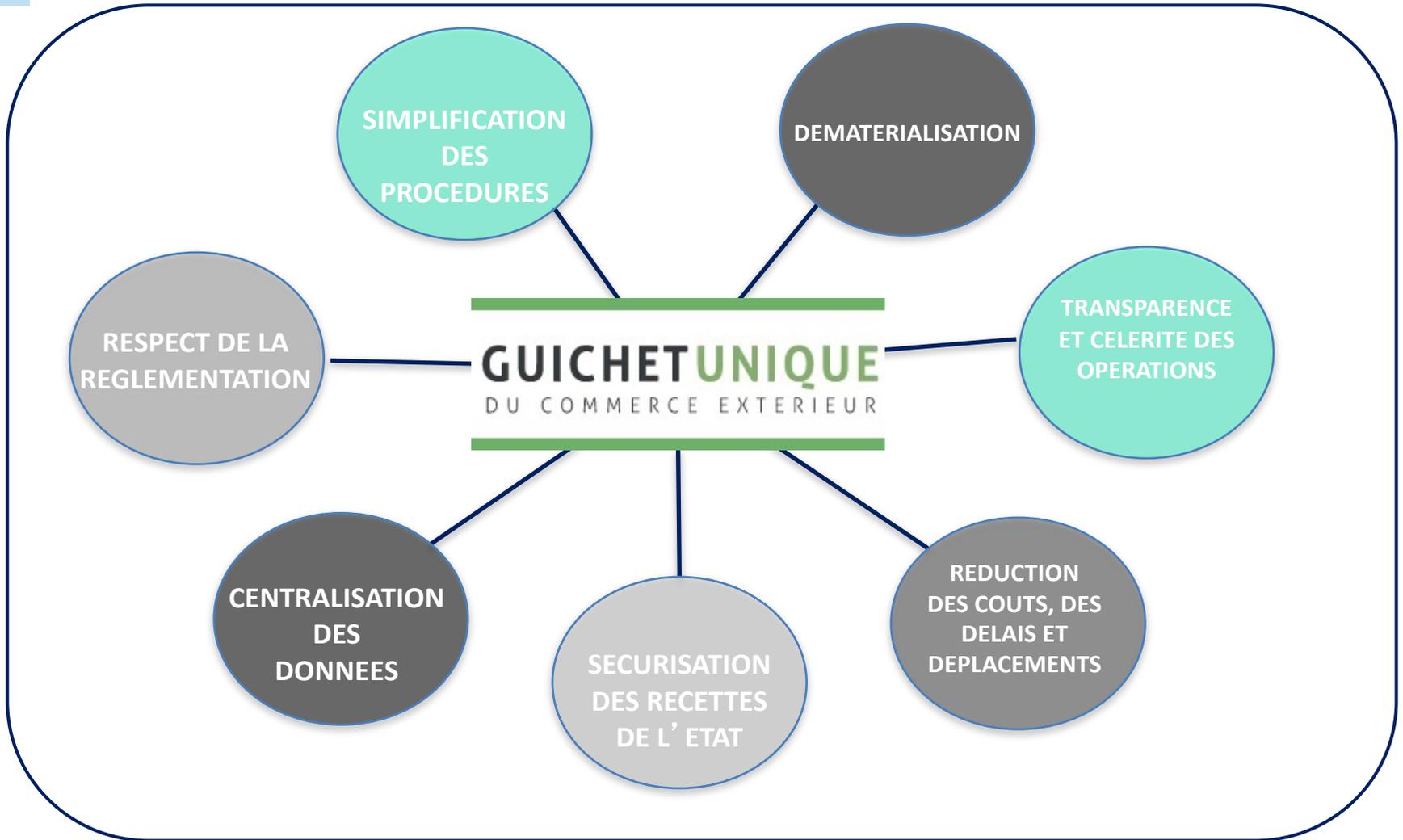
MISE EN PLACE D'UN GUICHET UNIQUE DE COMMERCE EXTÉRIEUR

ENVIRONNEMENT APRÈS GUCE

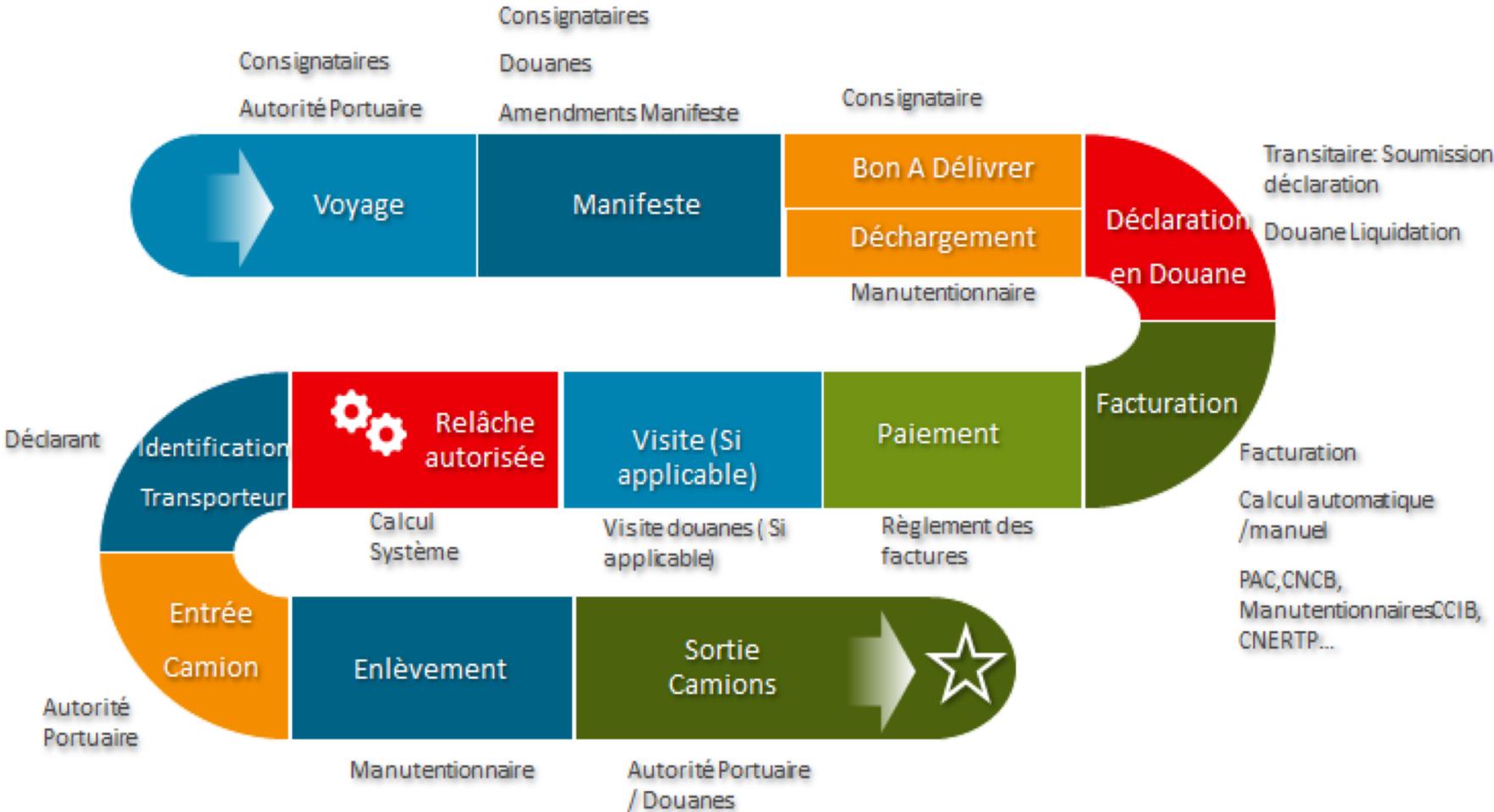


2) LE CONTRÔLE DOUANIER ET LES PROCÉDURES DE DÉDOUANEMENT DES MARCHANDISES

AVANTAGES GUCE

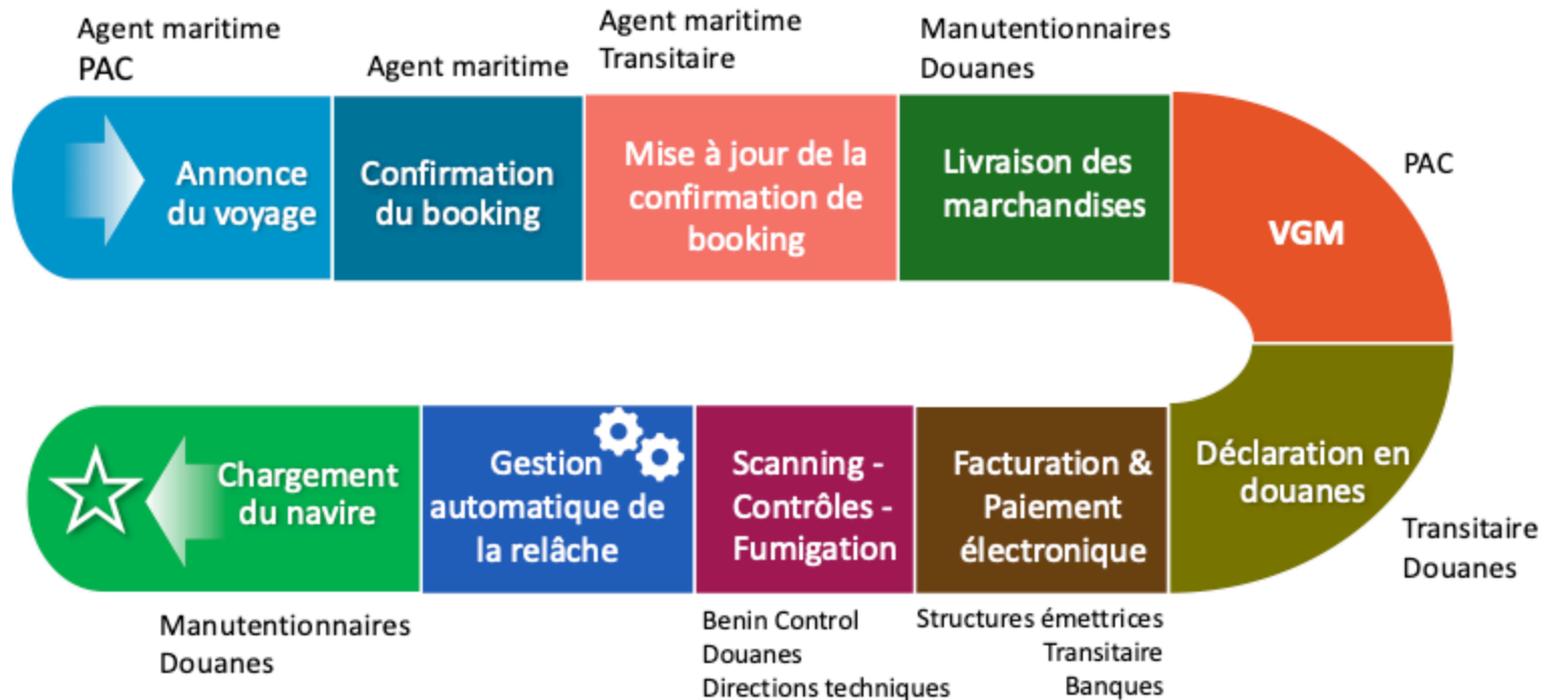


PROCÉDURE CLASSIQUE DE DEDOUANEMENT DES MARCHANDISES DES MARCHANDISES À L'IMPORT



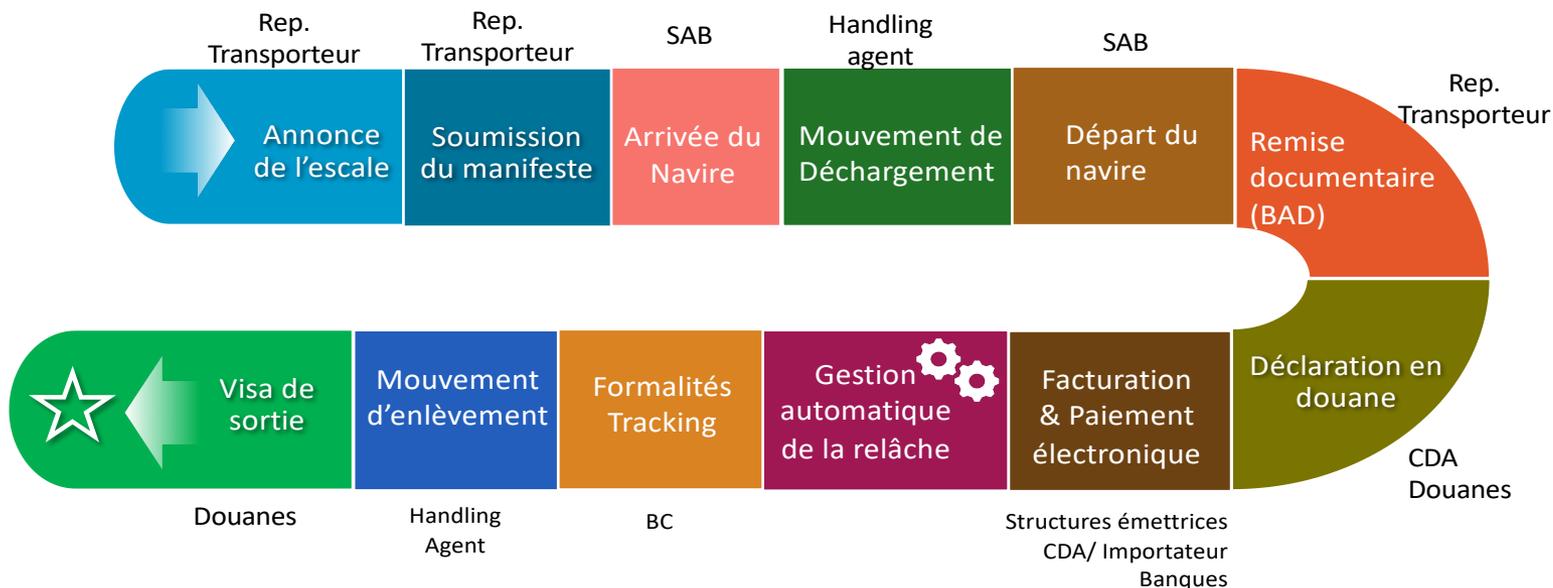
PROCÉDURE CLASSIQUE DE DEDOUANEMENT DES MARCHANDISES DES MARCHANDISES À L'EXPORT

Procédure Export Maritime



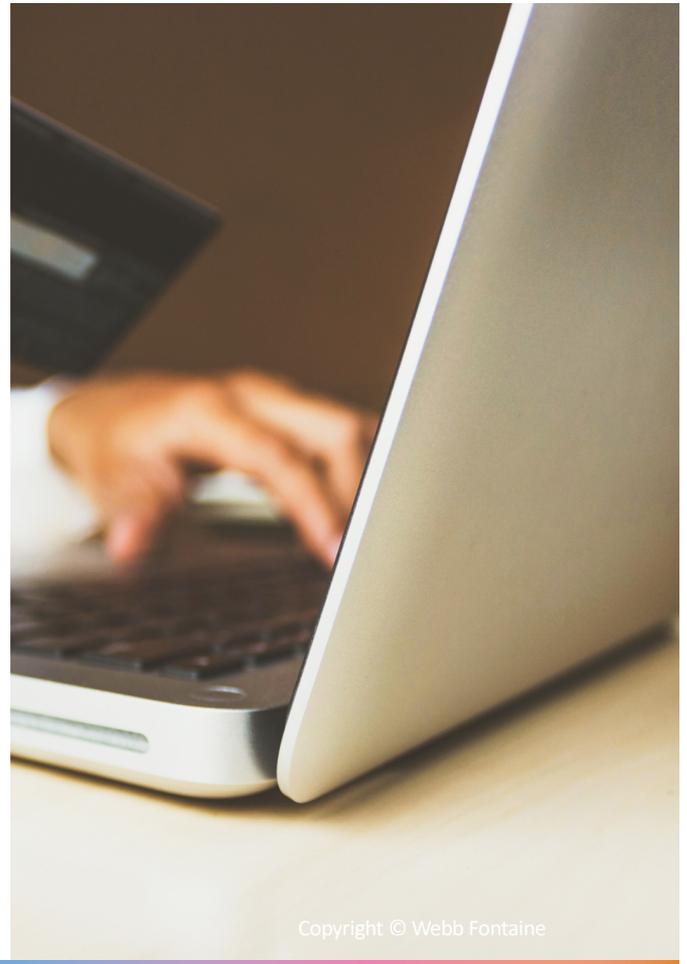
PROCÉDURE CLASSIQUE DE DEDOUANEMENT DES MARCHANDISES EN TRANSIT

Procédure GUCE: Transit Maritime



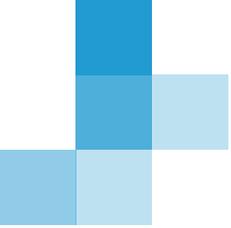
Avantages de la solution

- Transparence dans les procédures – Historisation et suivi
- Dématérialisation des procédures et des documents (BAE et BAC pour exemples)
- Disponibilité des informations pour tous les acteurs concernés
- Paiement via virement bancaire 24h/24 et 7j/7 sans se déplacer
- Réduction des déplacements
- Accélération du temps de passage des marchandises



3) LE PROGRAMME NATIONAL D'OPÉRATEURS ECONOMIQUES AGRÉÉS (OEA)





**QU'EST-CE QU'UN OPÉRATEUR ÉCONOMIQUE AGRÉÉ (OEA)?
POURQUOI UN PROGRAMME D'OEA AU BÉNIN?**



HISTORIQUE DU PROGRAMME D'OEA



HISTORIQUE DU PROGRAMME DES OEA

- ❖ Attentats du 11 septembre 2001 aux USA ;
- ❖ Réaction des Autorités américaines (fermeture de leurs frontières) ;
- ❖ Conséquences dévastatrices sur les échanges commerciaux à travers le monde ;
- ❖ Réaction de l'OMD à travers l'élaboration du *Cadre des Normes SAFE* (*Outil visant à sécuriser la chaîne logistique internationale pilier II*);
- ❖ Mise en place d'un groupe **d'opérateurs économiques**, répondant à des normes de sûreté et de sécurité ;
- ❖ Déploiement des programmes d'OEA dans plusieurs pays depuis **2005**.

HISTORIQUE DU PROGRAMME D'OEA

AU BÉNIN (MOTIVATIONS)

- ❖ Mise en œuvre de réformes obligeant le Bénin à respecter certaines exigences en matière de sécurisation de la chaîne logistique internationale ;
- ❖ Déploiement de techniques modernes de contrôles pour fluidifier les transactions des opérateurs économiques crédibles (Gestion de la conformité) ;
- ❖ Différentes options :
 - PERSONNE AGRÉÉE DE LA CKR ;
 - OPÉRATEURS AGRÉÉS DE L'AFE ;
 - AUTRES PROGRAMMES DE CONFORMITÉ ;
 - **OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES AGRÉÉS (OEA) DU CADRE SAFE.**

HISTORIQUE DU PROGRAMME D'OEA

AU BENIN (PROCESSUS)

- ❖ Création du Comité chargé d'élaborer le Programme National d'Opérateurs Économiques Agréés (OEA) du Bénin en **décembre 2016** ;
- ❖ Mission d'imprégnation au Maroc et en Côte d'Ivoire ;
- ❖ Sollicitation du Secrétariat Général de l'OMD pour une assistance technique et financière ;
- ❖ Assistance du Groupe **Webb Fontaine** à partir de 2018;
- ❖ Lancement du Programme d'OEA béninois en **mai 2019**.

DEFINITION DE L'OEA

Qu'est-ce qu'un opérateur économique agréé (OEA) ?

C'est un opérateur économique jugé **digne de confiance** dans le cadre des opérations douanières qu'il accomplit et autorisé à ce titre, à **bénéficier de certains avantages particuliers** sur toute l'étendue du territoire national.

Qui peut devenir OEA ?

Le programme d'OEA est ouvert à tous les opérateurs économiques, y compris les petites et moyennes entreprises, quel que soit leur rôle dans la chaîne logistique internationale.

(Importateurs, Exportateur, les fabricants, les CAD, les exploitants d'entrepôts, etc...)

Typologie du statut OEA

Trois (03) types de Certificats sont prévus :

- ❖ OEA simplifications douanières ;
- ❖ OEA sécurité-sûreté ;
- ❖ OEA complet (qui regroupe les deux précédents).

4) CRITÈRES D'ELIGIBILITÉ ET PROCÉDURE D'OCTROI

A) OEA Simplification douanière

- ❖ Connaissance générale de l'entreprise ;
- ❖ Solvabilité financière;
- ❖ Respect de la réglementation douanière ;
- ❖ Système d'information et système comptable transparents.

B) OEA Sureté/sécurité

- ❖ Politique générale de sureté/sécurité et auto-évaluation ;
- ❖ Conformité des locaux et sécurisation de leurs lieux d'accès ;
- ❖ Sensibilisation des employés à la sureté/sécurité.

C) OEA Complet

Simplification douanière + Sureté/sécurité

4) CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ ET PROCÉDURE D'OCTROI



En clair, le statut d'OEA est accordé à un « **opérateur économique** » répondant aux critères de conformité tels que:



**Exigences
douanières**

**Gestion
satisfaisante
des écritures
commerciales**

**Solvabilité
financière**

**Normes
appropriées
de sécurité et
de sûreté**

4) CRITÈRES D'ELIGIBILITÉ ET PROCÉDURE D'OCTROI

A) Demande de statut

- ❖ Consultation Formulaire de la demande en ligne (<https://douanes.gouv.bj> ou www.guce.gouv.bj) ;
- ❖ Le Questionnaire d'autoévaluation (QAE) dûment renseigné ;
- ❖ Les pièces justificatives relatives aux QAE annexées à la demande.

B) Recevabilité de la demande

La *Cellule de Recevabilité des dossiers* OEA dispose de **30 jours** civils pour se prononcer sur la recevabilité du dossier.

4) CRITÈRES D'ELIGIBILITÉ ET PROCÉDURE D'OCTROI

TRAITEMENT DES DOSSIERS

C) L'audit préalable à la certification

- ❖ réalisation de l'audit dans les locaux de l'entreprise (*Gestion des Risques*) par la *Cellule Audit* ;
- ❖ rédaction du rapport d'audit et sa transmission au *Comité d'Agrément* ;
- ❖ délivrance du certificat par le Comité d'Agrément.

D) Les voies de recours contre les décisions de rejet, de suspension ou de retrait des certificats

- ❖ le recours devant le Comité d'Agrément ;
- ❖ le recours juridictionnel devant l'autorité judiciaire.

4) CRITÈRES D'ELIGIBILITÉ ET PROCÉDURE D'OCTROI

SOCIÉTÉS AGRÉÉES

Trois (03) sociétés ont été certifiées à ce jour :

- ❖ Le Super Marché EREVAN ;
- ❖ Le Groupe DHL ;
- ❖ La Société Béninoise de Brasseries (SOBEBRA).

5) AVANTAGES ACCORDÉS AUX OEA ET SIGNATURE D'ACCORD DE RECONNAISSANCE MUTUELLE (ARM)



5-1) AVANTAGES ACCORDÉS

- ❖ droit d'utilisation du logo OEA (label) ;
- ❖ célérité dans le traitement des dossiers (traitement en priorité) ;
- ❖ désignation d'un fonctionnaire des douanes délégué aux OEA (Conseils et orientations) ;
- ❖ admission pour conforme toutes les déclarations sauf sélection aléatoire (**CIRCUIT BLEU**);
- ❖ participation aux nouvelles initiatives de l'Administration ;

5-1) AVANTAGES ACCORDÉS

- ❖ Réduction de la fréquence des contrôles pour les transporteurs routiers ;
- ❖ Traitement préférentiel accordé aux moyens de transport des OEA (*création d'un couloir de circulation afin de les épargner des files d'attente au Port et aux niveau des frontières terrestres*) ;
- ❖ Les autres organismes d'application de la Loi (*Douane, Direction Générale des Impôts, Police Républicaine, Autorités sanitaire et phytosanitaire, Ministères publics etc*) reconnaissent l'OEA comme une entreprise sûre et fiable et traitent leurs dossiers en priorité.

5-2) ACCORDS DE RECONNAISSANCE MUTUELLE ARM

- ❖ Les douanes chinoises ont signé avec le Bénin un ARM le 25 octobre 2024 ;
- ❖ Le Bénin devient ainsi le premier pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, et la quatrième nation africaine après **l'Afrique du Sud, l'Ouganda et le Burundi** à établir un ARM avec la Chine.

5-2) ACCORDS DE RECONNAISSANCE MUTUELLE



Qu'est-ce qu'un Accord de Reconnaissance Mutuelle (ARM)?

- Accord entre 2 ou plusieurs pays ;
- Programmes OEA «équivalents» ;
- Bénéfices réciproques ;
- Cibler les envois à haute risque ;
- Dédouanement plus rapide ;
- Facilite les échanges.

Facteurs à considérer



Volume des échanges



Volonté politique



Signataire du SAFE?



Accords d'assistance mutuelle douanière



Engagement à haut niveau

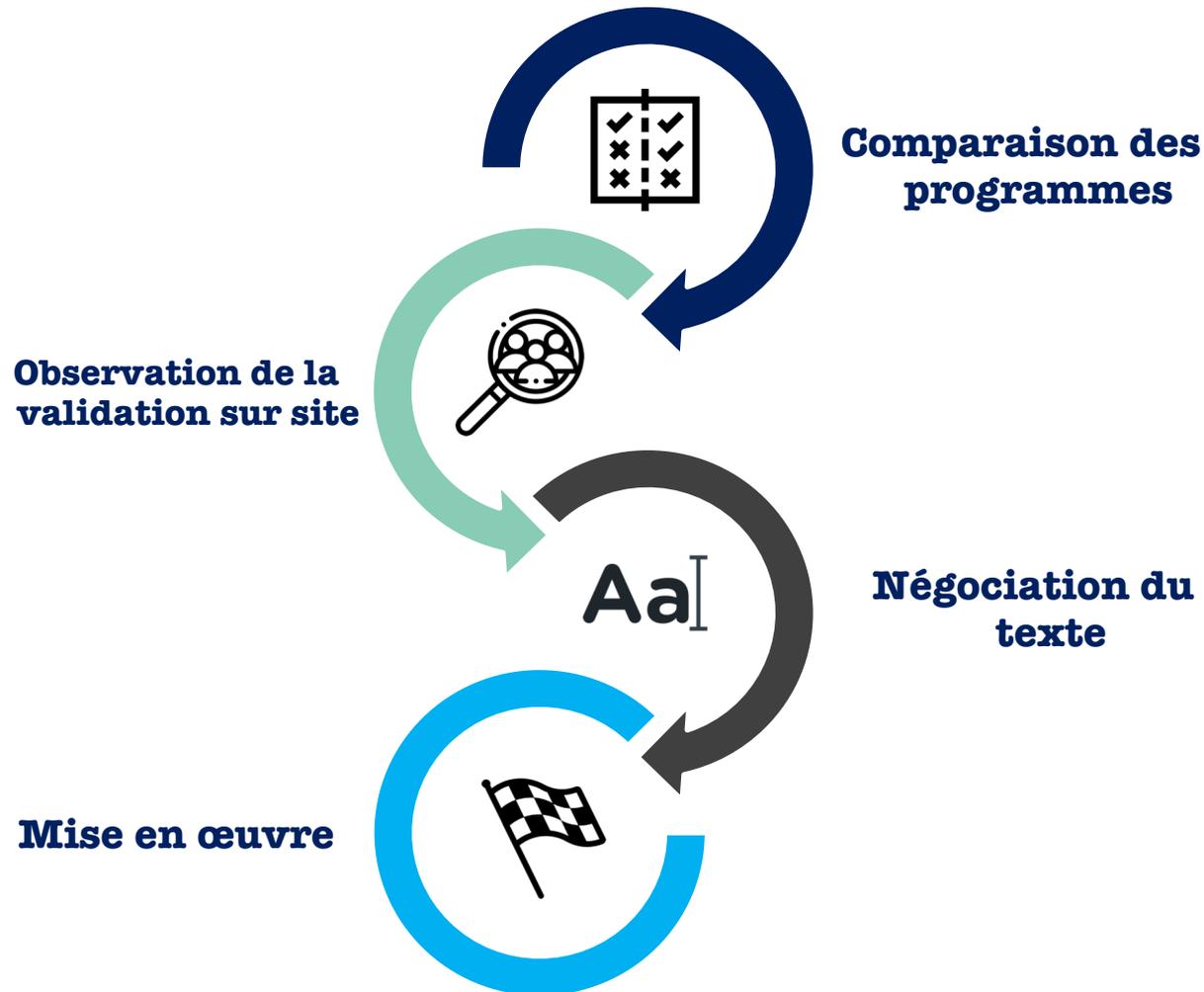


Disponibilité des ressources

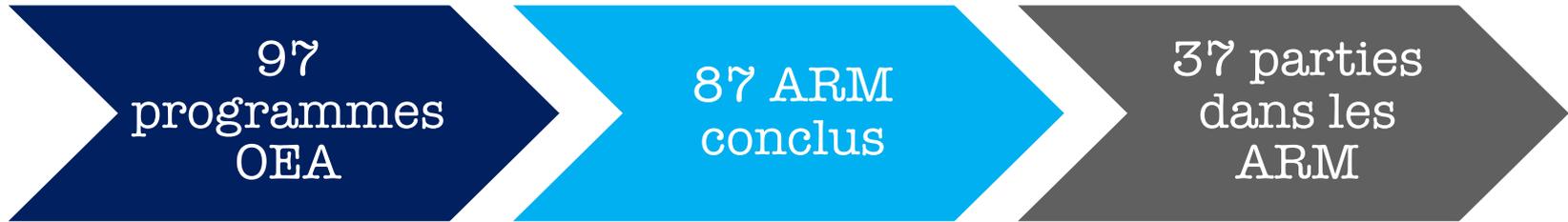


Programme OEA opérationnel

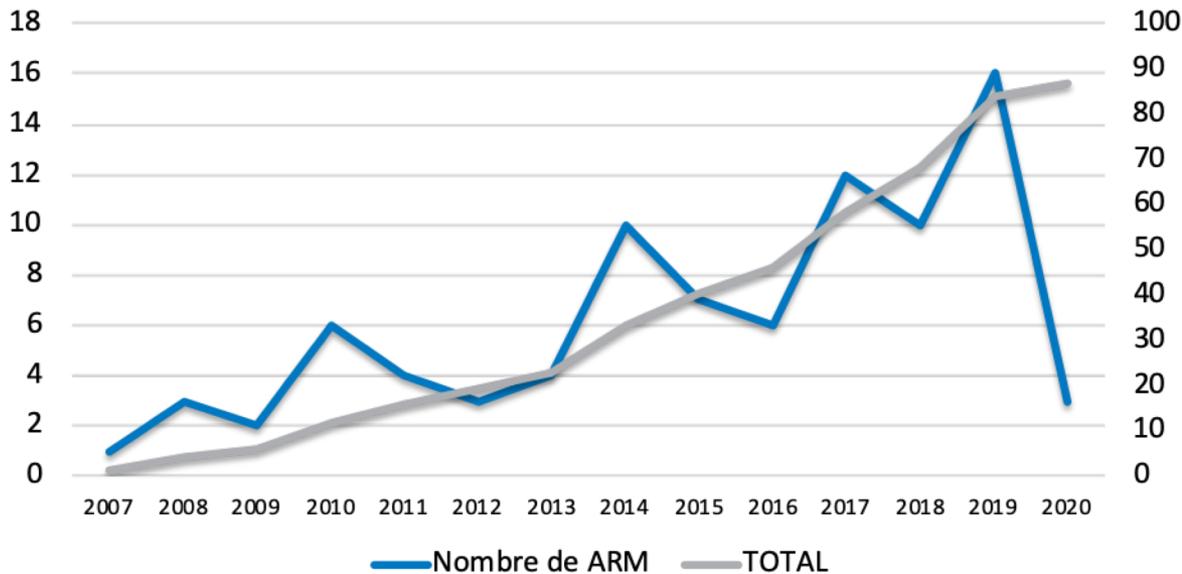
Processus d'ARM



Situation Actuelle



Nombre de ARM par an



Les 10 premiers pays

Pays	Nb de ARM
Corée	22
Chine	15
Etats-Unis	12
Japon	11
Hong Kong	10
Australie	8
Singapour	8
Canada	7
Israël	7
Nouvelle Zélande	7

Source: Recueil de l'OMD sur les OEA

6- PERSPECTIVES



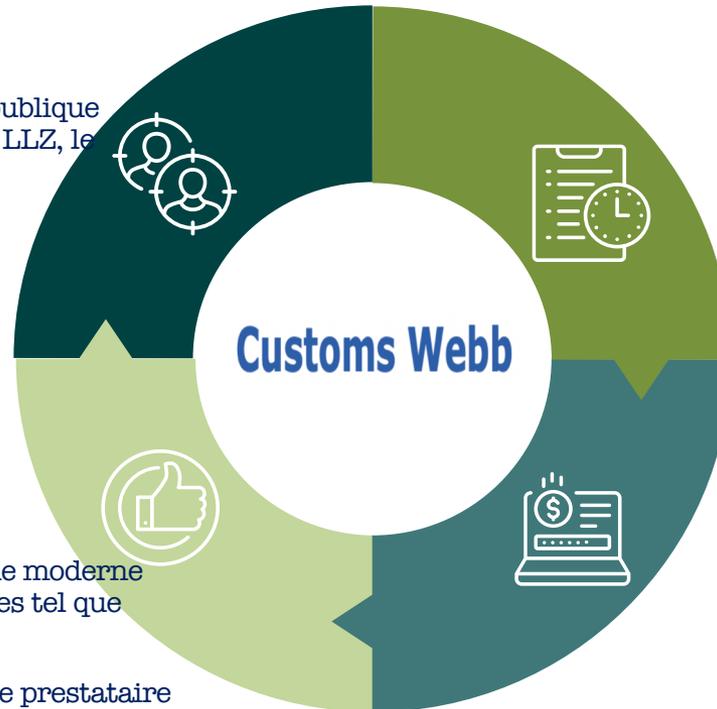
PARTENARIAT

Signature d'un contrat entre la République du BÉNIN et Webb Fontaine Group- LLZ, le **08 Juillet 2022**.

BENEFICES ATTENDUS

Un nouveau système informatique moderne utilisant les dernières technologies tel que l'Intelligence Artificielle.

Transfert de compétences entre le prestataire et la Douane



OBJECTIFS SPECIFIQUES

Améliorer l'accessibilité et la disponibilité du système douanier.

Renforcer la sécurité.

Renforcer la performance du système et les échanges d'informations entre la Douane et les autres acteurs.

Accroître l'efficacité des bureaux de douanes.

Accroître et sécuriser les recettes du Trésor Public.

Rendre autonome le service informatique de la douane et facilement évolutif le système douanier.

DEMARRAGE DU PROJET

Lancement le **18 Juillet 2022**

CONCLUSION

En adoptant une approche holistique de digitalisation et de modernisation de ses procédures de dédouanement, avec à la clé la mise en œuvre d'un Programme National d'Opérateurs Economiques Agréés (OEA), la Douane béninoise s'assure que son modèle opérationnel est non seulement efficace, mais durable.





Merci pour votre attention

Ltnt-Colonel Raouf Malèhossou ABOUDOU

Inspecteur de Première Classe des Douanes

- **Expert Accrédité de l'OMD en Gestion des Risques**
- **Expert Accrédité de l'OMD dans la mise en œuvre des Programmes OEA**

Tel : 00229 97978200

Email : raboudou@douanes.bj



WORLD CUSTOMS ORGANIZATION
ORGANISATION MONDIALE DES DOUANES